

Vivre ensemble à Mancieux



Mancieux

Village du Comminges

Bulletin municipal N° 44 Juin 2025

Site internet de Mancieux

Le site internet est accessible à l'adresse ci-dessous :

<https://www.mairie-mancieux.fr/>



Le site est régulièrement mis à jour. Vous y trouverez les dernières actualités, ainsi que des informations pratiques, les comptes-rendus des conseils municipaux, et bien d'autres informations. L'application Panneau Pocket, pour smartphones Android et Apple, vous permet de recevoir les informations et les alertes en temps réel.

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	Page 2
Horaires de la mairie - Chenilles processionnaires	Page 3
Piégeage frelons asiatiques	Page 4
Repas à domicile - Sporting Club Manciousain	Page 5
Halloween au village	Page 6
Origine d'halloween - Noël au village	Page 7
Cérémonie du 11 Novembre	Page 8
Mancieux et compagnie	Page 9
Huisseries de la mairie - Fête de la nature - Coupe de bois	Page 10
Permanences Frane-Services - Carnet	page 11
Infos pratiques	Page 12

Le mot du maire

Chères manciousaines, chers manciousains,

C'est toujours avec plaisir que nous souhaitons vous informer sur la vie de notre village.

Après avoir opté pour des moyens de communication modernes, nous avons remis en service le plus ancien, les cloches, dont le tintement rythme le temps qui passe.

Le temps est passé aussi pour le tracteur communal et le moment est venu de le remplacer. Nous souhaitons vous le proposer à la vente. La procédure pour faire une offre est détaillée dans ce bulletin.

La coupe d'une forêt communale étant programmée cet automne, vous avez la possibilité d'acheter du bois de chauffage à prix réduit. Pour en bénéficier, nous vous invitons à vous inscrire à la mairie avant le début du chantier.

Si vous souhaitez limiter les piqures de moustiques, nous renouvelons la fourniture des pièges comme l'an dernier. L'inscription doit se faire en mairie au plus vite.

Plusieurs travaux sont achevés, en cours ou en prévision :

- Les menuiseries de la mairie, salle des fêtes et cantine sont changées, et l'effet thermique se fait déjà ressentir.
- En prévision de la réhabilitation des deux logements communaux situés au-dessus des salles de classe, il est nécessaire d'augmenter la capacité de stockage des granulés pour la chaufferie. Ces travaux débiteront pendant les vacances scolaires.
- Comme vous avez pu le constater, des engins de chantier perturbent la circulation le long de la RD 817 en direction de Boussens. Les réseaux d'électricité produite par le parc photovoltaïque de Roquefort, sont acheminés vers le poste source à Mancieux.

Nous nous efforçons de trouver une issue pour la maison en ruine située au cœur du lotissement des Campasses, mais le parcours est semé d'embûches. La situation patrimoniale est complexe et il est difficile de trouver une procédure adaptée à ce contexte. Nous n'abandonnons pas et continuons à solliciter toutes les structures susceptibles de nous aider à trouver une solution.

Nous devons aussi penser à nous réjouir avec les animations estivales programmées par notre nouveau comité des fêtes « Mancieux et compagnie ». Dans quelques jours, nous pourrons nous rencontrer autour du brandon pour une soirée festive. Un mois plus tard, le dernier week-end de juillet c'est la fête locale qui sera l'occasion de se retrouver et se divertir.

Enfin pour le 15 aout, la municipalité maintient la traditionnelle « rando du 15 aout » suivie du repas sous le préau pour se reconforter.

Profitez bien de ces animations et passez de très agréables vacances.

Le Maire, Henri GOIZET

Nouveaux horaires de la mairie

Mardi : 8h00-12h30 et 13h30-15h30
Jeudi : 13h30-17h00
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h00

Chenilles processionnaires

Nous sommes entrés dans la meilleure période de l'année pour lutter contre les chenilles processionnaires et limiter ce fléau dans la région. Il ne reste que 3 à 4 semaines avant que les chenilles ne quittent leurs cocons et fassent leurs premières victimes parmi les chiens et chats. Chaque année, nous déplorons plusieurs décès ou invalidités liés à ces chenilles.

La lutte contre ces papillons et leurs larves doit être un travail collectif, synergie d'actions municipales et d'initiatives des administrés.

Le danger des chenilles processionnaires vient **des poils urticants** qui recouvrent leurs corps. Ces poils orangés, très fragiles, se cassent au moindre contact avec la peau ou les muqueuses, **libérant un venin fortement toxique et allergisant**.

En cas de contact, une zone circulaire violacée apparaît rapidement. En l'absence de rinçage rapide, la lésion évolue vers une nécrose irréversible. Il est fréquent que des chiens perdent des morceaux de langue suite à un contact chenilles.

Pour vous débarrasser des chenilles processionnaires, vous n'avez pas le choix, vous devez les éliminer. Pour cela, voici la marche à suivre pour récupérer les cocons :

Equipez-vous de gants et habillez-vous de manière à ne laisser apparaître **aucune zone de peau**

- A l'aide d'une échelle et d'un sécateur, **couper les extrémités des branches** contaminées par un cocon en laissant environ 50cm de branches avec le cocon.

- **Evitez de laisser tomber le cocon** à terre, posez le délicatement dans une brouette ou un conteneur poubelle

- Une fois les cocons récupérés, **vous pouvez les brûler**, seul moyen efficace et sécurisé d'éliminer les chenilles.

Pour les cocons inaccessibles :

Si des cocons sont hors de portée et ne peuvent être atteints, vous devrez **avoir recours au piégeage des chenilles** à leur descente du pin.

En pratique, vous devez acheter un **piège à chenilles processionnaires**, composée d'une gouttière qui se fixe autour du tronc et d'un sac de collecte qui récupère les chenilles. Le sac est rempli de terre pour simuler l'arrivée sur le sol et permettre aux chenilles de s'y enfouir.

Une fois collectés, **les pièges sont là aussi éliminés**.

PIÉGEAGE DE PRINTEMPS



Le piégeage de printemps s'inscrit dans un plan de lutte national contre le frelon asiatique (GDSFrance et FREDON), et a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison. Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.



QUAND PIÉGER ?

A partir du moment où on a eu
5 jours à $+15^{\circ}$, et pendant 8 semaines



OÙ PIÉGER ?

Dans les zones où la **pression du frelon asiatique est importante** à proximité d'anciens nids (découverts après le 1^{er} octobre) ou des ruchers impactés.

À l'ombre, à côté d'une source de **nourriture printanière** (fleurs, arbres ou arbustes mellifères), à une hauteur d'environ **1m20**



CONSEILS

Visiter les pièges chaque semaine, les déplacer s'ils ne captent rien.



QUELS APPÂTS ?

Appât sucré de type :



$\frac{1}{3}$ bière
 $\frac{1}{3}$ sirop de fruits rouges
 $\frac{1}{3}$ vin (blanc ou rouge)



Protéger l'appât avec une grille fine pour éviter les noyades des insectes non-cible. La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât.



CONSEILS

Partager les premières prises pour en laisser des vivants dans chaque piège



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le meilleur appât est le frelon asiatique vivant qui attire les congénères



Portage de repas à domicile

CUISINE RETRAITE OCCITANE DE SAINT-MARTORY VOUS PROPOSE LA LIVRAISON À DOMICILE DE REPAS SAINS ET ÉQUILIBRÉS

VALIDÉS PAR UN DIÉTÉTICIEN !

DEUX MENUS AU CHOIX CHAQUE JOUR

- Potage + Entrée + Plat + Fromage + Dessert + Petit Pain
- 5 semaines de menus variés et de saison

REPAS SAINS, ADAPTÉS À CHAQUE BESOIN

**10,40€
LE REPAS**

TOUS NOS REPAS SONT PRÉPARÉS SUR PLACE À SAINT-MARTORY

AVEC UN SAVOIR-FAIRE TRADITIONNEL

**✦ LIVRAISON DU LUNDI AU VENDREDI
LES REPAS DU WEEK-END SONT LIVRÉS LE VENDREDI !**

SANS ENGAGEMENT !

N'ATTENDEZ PLUS, COMMANDEZ !

 **05.61.90.93.73**
ACHOLLET@EDENIS.FR
63 RUE DU CENTRE VILLE 31360 SAINT MARTORY



SPORTING CLUB MANCIOUSAIN

L'assemblée générale du Sporting Club Manciousain s'est déroulée le 16 novembre 2025.

Les co-présidents, Mme Nagy Laetitia et Mr Boyer Ghislain ont démissionné.

La secrétaire, Mme Gares Sylvie et la trésorière Mme Boyer Véronique ont également démissionné.

Lors de l'assemblée extraordinaire du 29 novembre, il a été décidé que l'association cessait temporairement son activité.

Halloween au village



Le jardin maléfique, création de sympathiques manciousains, a surpris et ensorcelé petits et grands lors de la traditionnelle nuit d'Halloween.

Les effets de surprises, savamment orchestrés, ont provoqué quelques sursauts, vite balayés par l'excitation du moment et l'irrésistible envie de plonger dans une récolte sucrée.



Fantômes malicieux, créatures tapies dans l'ombre, costumes et décorations spectaculaires ont donné à cette soirée une atmosphère aussi frissonnante qu'enchantée.

Encore une fois Halloween a tenu ses promesses, mêlant frissons, gourmandises et rires complices.

Chacun emportera le souvenir d'une nuit magique et joyeuse avec lui.

Jusqu'à l'année prochaine...

L'origine d'halloween

L'origine d'Halloween remonte à une ancienne fête celtique appelée Samhain. Cette fête marquait la fin de l'année celtique, qui se terminait le 31 octobre, et célébrait la transition entre l'été et l'hiver. Les celtes croyaient que pendant la nuit de Samhain, la frontière entre le monde des vivants et celui des morts était plus mince, permettant aux esprits de revenir sur terre.

Pour se protéger des esprits et éviter qu'ils ne causent des problèmes, les Celtes allumaient de grands feux de joie et portaient des costumes, souvent faits de peaux d'animaux, pour les éloigner. Ces pratiques avaient aussi une dimension de célébration et de rituels pour honorer les ancêtres.



Avec l'arrivée du christianisme, l'église a intégré certaines traditions païennes pour faciliter leur conversion. Le 1er novembre est devenu la fête de la Toussaint, un jour pour honorer les saints et les martyrs. La veille, soit le 31 octobre, a alors pris le nom de « All Hallows'Eve » qui a évolué pour devenir « Halloween ».

Les colons irlandais et écossais ont apporté cette tradition en Amérique du Nord au XIXe siècle, où elle s'est peu à peu transformée, pour inclure les costumes modernes, les lanternes en citrouilles, et la pratique du « trick-or-treating » (passer de porte en porte pour demander des bonbons ou jeter un sort à ceux qui refusent).

Halloween est devenue une fête populaire, particulièrement en Amérique du Nord, avant de se répandre dans d'autres régions du monde.

Noël au village

L'installation des décors de Noël s'est déroulée sous une pluie battante, accompagnée de fortes rafales de vent, rendant la tâche plus difficile.

Malgré tout, les efforts collectifs ont permis de transformer le village en un lieu féerique, symbole de la magie de Noël.

Quelques semaines plus tard, le démontage a eu lieu, par une belle journée froide, mais ensoleillée. Les décorations ont été soigneusement rangées, prêtes à être réutilisées ou transformées pour de nouveaux décors.

Chaque geste s'accompagnait d'une pointe de nostalgie, mais aussi de satisfaction d'avoir apporté joie et magie dans le village.



A travers ces moments simples mais précieux, c'est l'esprit de Noël qui continue de vivre, bien au-delà des décorations et des lumières.

Cérémonie du 11 novembre



Le 11 novembre, les habitants du village ,les élus locaux, les enfants des écoles se réunissent devant le monument aux morts. Les porte-drapeaux sont également présents, représentant les anciens combattants ou des associations mémorielles

Monsieur le maire prononce un discours rappelant les sacrifices des générations passées pour préserver la liberté et la paix, suivi de la lecture du message officiel envoyé par le gouvernement français pour l'occasion.

Des fleurs sont déposées au pied du monument par les élus, les anciens combattants et les écoliers du village.

Un moment de recueillement est observé pour honorer la mémoire des disparus.



La lecture, par les écoliers, du récit d'un enfant qui avait 5 ans en 1918, a suscité beaucoup d'émotion.

*<<la maitresse se leva et nous dit :
- mes enfants, la guerre est finie, vos pères
et vos frères vont revenir, réjouissez vous!
Sans trop savoir pourquoi nous nous sommes
tous embrassés>>*

Une minute de silence a été observée, avant que la Marseillaise ne résonne, entonnée par nombre de participants .



Pour clore cette matinée de recueillement, les participants ont été invités à un vin d'honneur dans la salle communale. Ce moment convivial a permis de prolonger les échanges, entre souvenirs partagés par les anciens et questions posées par les plus jeunes, curieux d'en savoir plus sur l'histoire de leur village. Cette cérémonie, simple mais émouvante, témoigne de l'importance, même dans les petits villages, de perpétuer le souvenir et de transmettre aux générations futures les valeurs de paix et solidarité.

MANCIOUS & COMPAGNIE

L'année 2025 marque le début d'une nouvelle aventure pour les festivités locales.

En effet, Mancieux & Cie a vu le jour lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 28 novembre 2024 et qui a suscité l'intérêt de beaucoup d'entre vous pour notre plus grand plaisir !

Notre premier évènement sera le traditionnel feu de la Saint-Jean qui se déroulera le samedi 28 juin à 19h00 au stade. Au programme, apéritif, grillades/frites, café et vin avec la retransmission de la finale du top 14 sur écran géant, pour lequel des flyers vous ont été déposés dans les boîtes aux lettres par nos membres.

Nous espérons vous voir nombreux, petits et grands, afin de perpétuer l'esprit de fête et de convivialité de notre village.

Nous préparons également la fête locale qui se déroulera le week-end du 26 et 27 juillet avec le podium Lamnezia le samedi soir et notre fidèle groupe les cigales pour le banquet cassoulet du dimanche sans oublier les concours de pétanque, le dépôt de gerbe... La programmation en détail vous sera communiquée prochainement.

Nous tenons à remercier la mairie qui a permis au village de vivre ces moments de partage durant ces dernières années et espérons vous retrouver encore plus nombreux dans la joie et la bonne humeur pour chacune des manifestations prévues.

Le bureau et l'ensemble des membres de l'association vous attendent avec impatience !

Présidente : Mme Goizet Caroline

Vice-présidentes : Mme Fourcade Léa et Mme Bennaissa Sina

Trésorier : Mr Fourcade Julien

Vice-trésorier : Mr Charrin Alexis

Secrétaire : Mme Adam Chloé

Feu de la Saint Jean

Organisé par Mancieux et Compagnie,
le samedi 28 Juin 2025, à partir de 19H au stade.

Menu : sandwich saucisse/carbonade et frites — Fromage et fruits de saison. Café.

13 € pour les adultes — 6 € pour les moins de 12 ans

Réservation jusqu'au mercredi 25 Juin.

**Appelez ou envoyer un message à Caroline au 06 11 70 37 73
ou à Léa au 07 81 06 35 90**

En bonus : retransmission de la finale de Top 14

Remplacement des huisseries de la mairie et de la salle des fêtes

Avant



Après



Toutes les huisseries, simple vitrage avec encadrement en bois ou métal, ont été remplacées par des huisseries en double vitrage.

Exposition de photos

Dans le cadre de la Fête de la Nature 2025, une exposition de photos a été organisée à la salle des fêtes de Mancieux, avec pour sujet « Au fil de la Noue, au cœur de ses villages ». Cette exposition retrace le parcours de la Noue, de sa source sur la commune de Franquevielle, à sa confluence avec la Garonne à Mancieux. Environ 130 personnes sont venues admirer les photos et lire les articles sur l'histoire des communes traversées.



Coupe de bois

Une coupe de bois va être réalisée sur la commune. Ce bois sera ensuite vendu aux habitants de la commune qui le désirent.

Il sera débité en 2 mètres. Des piles de 5 stères seront donc à la vente pour un prix de 230 euros soit 46 € la stère.

Les inscriptions se feront en mairie jusqu'à fin août.



TABLEAU DES PERMANENCES 2025



France
services

CAGIRE GARONNE SALAT

Qui ?	Pour quoi ?	Quand ?	Comment ?
 FINANCES PUBLIQUES	Informations sur une question fiscale. 	Tous les mardis 9H-12H	Sans RDV
	Accompagnement d'assurés en arrêt de travail long.	Tous les mercredis 9H-12H	Sur RDV 36 46 «service social»
	Accompagnement d'assurés fragiles proches de la retraite (AAH, Pension d'Invalidité, RSA...)	Dernier mardi du mois en visio 13H30-16H	Sur RDV Par l'intermédiaire de France services 05 61 97 85 97
	Conseils gratuits d'un avocat.	3 ^{ème} jeudi du mois 9H-12H en visio	Sur RDV Par l'intermédiaire de France services 05 61 97 85 97
	Accompagnement des victimes d'une infraction pénale.	4 ^{ème} jeudi du mois 13H30-17H	Sur RDV 07 89 02 19 51
	Informations et aides pour travaux de rénovation énergétique.	2 ^{ème} mardi du mois 13H30-17H	Sur RDV 05 62 00 74 71
	Information et défense des consommateurs. 	Dernier vendredi du mois 9H-14H	Sur RDV 05 61 66 03 66 ou saint-gaudens@arriège.ufcquechoisir.fr
	Mise en contact de demandeurs d'emploi et de recruteurs.	1 ^{er} lundi du mois 9H-12H	Sur RDV 07 56 09 37 62
	Accompagnement adapté de jeunes de 16 à 25 ans, en situation de handicap.	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi 9H-12H	Sur RDV 05 61 95 00 60 ou 07 81 13 75 29
	Accompagnement de demandeurs d'emploi vers une mobilité durable et inclusive.	Dernier lundi du mois 9H-17H	Sur RDV 05 62 31 94 41
	Accompagnement de tout agent adhérent ou souhaitant adhérer à cet organisme.	Jeudi 9H30-16H30 - 13 mars - 11 septembre - 12 juin - 11 décembre	09 72 72 02 02 ou web-adh-d031@mnt.fr



On vous **accueille !**
PROCHE DE VOUS, **PROCHE DE CHEZ VOUS**

Carnet

Naissance : Aalya Tisseyre le 11/01/2025 — Amalya Harnichard le 23/05/2025
Décès : René Boyer le 19/02/2025 — Agnès Camasses le 30/04/2025
 Elda Jonquières le 21/03/2025 — Jean Jaoul le 19/02/2025

Informations pratiques

Mairie de Mancieux

Maire : Henri GOIZET

Secrétaire de mairie : Sabrina Desplan

Adresse : 5 Place de la Mairie 31360 Mancieux

Tel : 05 61 90 24 25

Mail : mairiemancieux@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.mairie-mancieux.fr/>

Horaires : Mardi 8h00-12h30 et 13h30-15h30 Jeudi 13h30-17h00 Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h00

Tri sélectif : des colonnes de tri sont à votre disposition lotissement des Campasses, rue du Pont Romain et route d'Auzas

Réseau eau potable, assainissement collectif et non collectif :

Syndicat des Eaux Barousse Comminges Savès

BP 20104 31806 Saint Gaudens CEDEX Tel : 05 61 94 81 81

Astreinte eau : 06 89 84 25 30 Astreinte Assainissement : 06 30 91 74 98

Communauté de Communes Cagire Garonne Salat

Président : François ARCANGELI

Adresse : 15 Avenue du Comminges 31260 Mane

Tel : 05 61 98 49 30

Mail : secretariat@cagiregaronnesalat.fr

Site : <https://www.cagiregaronnesalat.fr/>

France Services : <https://www.france-services.gouv.fr> Mail : franceservices@cagiregaronnesalat.fr

Déchetterie de Saint-Martory : fermée tous les lundis.

Horaires d'été du 1^{er} Avril au 30 Septembre : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 17h50. Les jeudis de 14h00 à 17h50.

Horaires d'hiver du 1^{er} Octobre au 31 Mars: mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h00 à 11h50 et de 13h30 à 17h20. Jeudi de 13h30 à 17h20.

Crèche : rue des Ecoles 31360 Saint-Martory 05 61 90 17 45

Conseil Départemental

Maison des Solidarités : 2, rue du Stade 31290 Salies du Salat 05 61 97 88 92

Maison Départementale de Proximité

4, rue du Centre Saint Martory 05 62 00 24 91

ALAE

Adresse : place de la Mairie 31360 Mancieux

Horaires : 7h30-8h50, 12h00 - 13h50, 16h15 - 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
7h30 - 8h50 les mercredis

- Responsable : Isabelle HUILLET

- mail : accueilsloisirs@cagiregaronnesalat.fr /t Tel : 05 61 90 11 99

Ecole

Adresse : 83 rue des Ecoles 31360 Mancieux 05 61 90 32 61

Directrice : Fanny Cortes

Horaires : 8h50 -12h00, 13h50 -16h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. 8h50 -12h30 les mercredis

Cantine : réservation des repas au 05 61 90 24 25

Associations

Mancieux et compagnie (comité des fêtes) : Présidente Caroline Goizet

ACCA Chasse : Président Joël ARTIGUES